

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

ST n° 96.104

L'An mil neuf cent quatre vingt seize le 2 Décembre à 18 Heures 30, Le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Philippe MOST, Maire,

DATE DE CONVOCATION

22 Novembre 1996

DATE D'AFFICHAGE

22 Novembre 1996

ETAIENT PRESENTS : M. MOST, Maire, MM. LE GUEUT, HUGENDBLER, BENOIT, CANDAU, Mmes MONTRON, GEOFFROY, MM. GAVEN, BOISNARD, CARRIE, Adjoints

M. ANGIBAUD, Mlle BARRAUD-DUCHERON, MM. BOURGEOIS, CAMPAGNE, CAU, CHABANEAU, COASSIN, DENIS, DINDINAUD, DONZIER, Mlle ISENDICK, Mme LECOMTE-RULLIER, M. MALBOIS, Mme MARTIN, MM. MERLE, MONNARD, MUSSETTI, Mme PELTIER, MM. POTENNEC, QUENTIN et SIMONNET, Conseillers,

ETAIENT REPRESENTES :

M. BUJARD par M. GAVEN

M. SABATHIER par M. le Maire

Nombre de Conseillers
en exercice : 33
Nombre de Présents : 31
Nombre de Votants : 33

Mademoiselle ISENDICK a été élue secrétaire de séance.

OBJET : Z.A.C. Pousseau La Garenne - Dossier de réalisation

VOTE : 2 ABSTENTIONS - UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

Par délibération en date du 2 avril 1996 reçue en Sous Préfecture le 10 avril 1996, le Conseil Municipal a décidé la création de la Z.A.C. de "Pousseau-La-Garenne" ayant pour objet l'aménagement et l'équipement de terrains situés dans le secteur dit de "Pousseau-La-Garenne" en vue principalement de la construction de bâtiments à usage d'habitation, Lycées Techniques, Espaces Verts, Zone de loisirs et touristique et la préservation d'espaces naturels.

Le dossier de réalisation et notamment le projet de P.A.Z. ont été élaborés dans les conditions suivantes :

- "Porter à connaissance" du Préfet en date du 26 juillet 1996 ;
- Association des Services de l'Etat par lettre du Préfet en date du 3 Septembre 1996 ;
- Arrêté du Maire du 10 Septembre 1996 constituant le groupe de travail ;
- Réunion du groupe de travail les 18 octobre 1996 et 7 novembre 1996 ;
- Ordonnance du Juge du Tribunal Administratif de POITIERS en date du 25 octobre 1996 désignant le Commissaire enquêteur.

Il convient donc de poursuivre la procédure, d'approuver le dossier de réalisation et de mettre le projet de P.A.Z. à enquête publique.

LE CONSEIL MUNICIPAL

OUI l'exposé du RAPPORTEUR,

Vu la délibération en date du 2 avril 1996 reçue en Sous Préfecture le 10 avril 1996 créant la Z.A.C. de "Pousseau-La-Garenne" ;

Vu le dossier de réalisation de la Z.A.C. de "Pousseau - La Garenne" comprenant :

- le programme des équipements publics nécessaire à la réalisation de la Z.A.C. ;
- les modalités prévisionnelles de financement,
- le projet de Plan d'Aménagement de Zone (P.A.Z.),

Vu l'avis des Commissions des Travaux, des Permis de Construire et de l'Environnement ;

D E C I D E

- D'approuver le programme des équipements publics nécessaire à la réalisation de la Z.A.C. ;

- D'annexer le programme des équipements publics nécessaire à la réalisation de la Z.A.C. et les modalités prévisionnelles de financement au dossier d'enquête publique du P.A.Z. en vue de solliciter de M. le Préfet l'utilité publique du projet permettant la maîtrise des terrains restant à acquérir éventuellement par voie d'expropriation ;

PREND CONNAISSANCE

- du projet de Plan d'Aménagement de Zone (P.A.Z.) de la Z.A.C de "Pousseau-La-Garenne" ;

- De ce que M. le Maire soumettra le P.A.Z. à enquête publique et que l'enquête publique vaudra enquête préalable à la déclaration d'utilité publique. cette enquête devant se dérouler du 23 décembre 1996 au 24 janvier 1997.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,
Pour le Maire,
Le Premier Adjoint,
H. LE GUEUT

Certifié Exécutoire
Compte-tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 3 Décembre 1996
Certifié Conforme
Mairie de Royan
Par délégation du Maire,
Le Secrétaire Général Adjoint,

H. THOMAS